

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article5081>

Au journal officiel du 10 décembre 2014

- Actualité - Au journal officiel -



Date de mise en ligne : mercredi 10 décembre 2014

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Recrutement de directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique / Approbation du cahier des charges « IDEX/I-SITE : Initiatives d'excellence/Initiatives Science - Innovation - Territoires - Economie » / Approbation du cahier des charges « IDEFI-N : Initiatives d'excellence en formations innovantes numériques » / Inconstitutionnalité de l'incompatibilité des fonctions de militaire de carrière avec un mandat électif (alinéa premier de l'article L.46 du code électoral) / Mise en œuvre de deux traitements automatisés de données à caractère personnel dénommés « Application election » et « Répertoire national des élus » (gestion des candidatures et suivi des mandats électoraux et des fonctions électives) / Classement de communes comme stations de tourisme (74, 68, 30) / Sommes à verser aux organisations syndicales de la fonction publique territoriale pour les mises à disposition non prononcées

[1]

Concours et examens

– Arrêté du 7 novembre 2014 [portant ouverture au titre de l'année 2015 de concours organisés pour le recrutement de directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique de 2e catégorie \(session 2015\) du centre de gestion de Meurthe-et-Moselle](#) NOR : INTB1428678A

– Arrêté du 7 novembre 2014 [portant ouverture au titre de l'année 2015 d'un examen professionnel d'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique \(session 2015\) par le centre de gestion de Meurthe-et-Moselle](#) NOR : INTB1428684A

Economie, innovation

– Arrêté du 3 décembre 2014 [relatif à l'approbation du cahier des charges « IDEX/I-SITE : Initiatives d'excellence/Initiatives Science - Innovation - Territoires - Economie »](#) NOR : PRMI1428926A

– Arrêté du 3 décembre 2014 [relatif à l'approbation du cahier des charges « IDEFI-N : Initiatives d'excellence](#)

Elections

- [Décision du Conseil constitutionnel n° 2014-432 QPC du 28 novembre 2014](#) NOR : CSCX1429182S
- Décret n° 2014-1479 du 9 décembre 2014 [relatif à la mise en œuvre de deux traitements automatisés de données à caractère personnel dénommés « Application élection » et « Répertoire national des élus »](#) NOR : INTA1417631D [2]

Environnement, développement durable

- Décret du 8 décembre 2014 [portant classement de la commune de La Roche-sur-Foron \(Haute-Savoie\) comme station de tourisme](#) NOR : EINI1422736D
- Décret du 8 décembre 2014 [portant classement de la commune de Colmar \(Haut-Rhin\) comme station de tourisme](#) NOR : EINI1423955D
- Décret du 8 décembre 2014 [portant classement de la commune du Grau-du-Roi \(Gard\) comme station de tourisme](#) NOR : EINI1425200D

Fonction publique territoriale

- Arrêté du 28 novembre 2014 [relatif au remboursement des mises à disposition non prononcées dans le cadre de l'article 100 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée](#) NOR : INTB1425720A

[L'intégralité du JORF n°0285 du 10 décembre 2014](#)



[1] Photo : © Kret

[2] Le décret fait suite à la délibération n° 2013-406 du 19 décembre 2013 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés autorisant le ministère de l'intérieur à mettre en œuvre un dispositif composé de deux traitements automatisés de données à caractère personnel ayant pour finalités la gestion des candidatures ainsi que le suivi des mandats électoraux et des fonctions électives. Il se substitue au décret n° 2001-777 du 30 août 2001 portant création au ministère de l'intérieur d'un fichier des élus et des candidats aux élections au suffrage universel. Il met à jour la liste des élections et des élus concernés, en y ajoutant notamment les conseillers communautaires et les conseillers municipaux des communes de moins de 3 500 habitants.